

Nouméa, le jeudi 26 octobre 2017

**Objet :** Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Instituteur ou de Professeur des Ecoles Maître Formateur (C.A.F.I.P.E.M.F.) - session 2018.

**Réf. :** - Arrêté du 20 juillet 2015 – J.O. du 22 juillet 2015 ;

- circulaire n° 2015-109 du 21-7-2015 ;

- convention Etat/Nouvelle-Calédonie du 30 septembre 2016.

#### Note d'information

L'ouverture du registre d'inscription à l'examen du CAFIPEMF – session 2018 est prévue le **lundi 30 octobre au vendredi 01 décembre 2017 inclus**.

Le dossier d'inscription est **uniquement téléchargeable** sur le site de la DENC ([www.denc.gouv.nc](http://www.denc.gouv.nc)). Il est à déposer **avant 16 h 00 le 01 décembre 2017 délai de rigueur** :

- à l'inspection de l'enseignement primaire (IEP) de la circonscription du candidat ;
- au secrétariat de la section des examens et concours de la DENC, au 9<sup>ème</sup> étage du 19 avenue Maréchal Foch, pour les candidats du cadre territorial ne relevant pas d'une IEP ;
- à la division des examens et concours du vice-rectorat pour les candidats du cadre Etat issus de l'enseignement public.

Les candidats au CAFIPEMF sont invités à une réunion d'information, **le mercredi 15 novembre 2017 à 13 h 30**, à la salle 17 de l'institut de formation des maîtres de Nouvelle-Calédonie (IFMNC) – 14, rue P.Sauvan, Anse-Vata, Nouméa.